



Nos réf.: CE/ern/cb/06-425/w

Votre corresp.: Christophe ERNOTTE
081 24 06 50
christophe.ernotte@uvcw.be

**Aux Centres publics d'action sociale
de Wallonie**

Annexe(s):

Namur, le 19 décembre 2006

Madame, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur le Secrétaire,

Concerne: *A. Modèle de règlement d'ordre intérieur des organes délibérants*
B. Nouveaux ouvrages
C. Formations mandataires

A Nous avons le plaisir de vous informer que notre modèle de règlement d'ordre intérieur des organes délibérants adopté ce 15 décembre 2006 par le Comité directeur de la Fédération est dès aujourd'hui disponible sur notre site Internet à l'adresse suivante <http://www.uvcw.be/cpas>

Ce modèle constitue une base de travail juridiquement correcte qui pourra être librement amendé en fonction des souhaits ou attentes spécifiques.

B Nos deux nouveaux ouvrages "L'aide-mémoire des CPAS" et "Le fonctionnement du CPAS", actualisés au 1^{er} janvier 2007, sont finalisés et seront disponibles dans le courant du mois de janvier 2007. Vous trouverez en annexe de la présente les renseignements y relatifs.

C. Enfin, avec le soutien du Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique, nous organiserons à partir du mois de février 2007 la formation pour les (nouveaux) mandataires. Cette formation, en journée complète se fera aux dates suivantes: les samedis 3 février (Namur) – 10 février (Courcelles) – 17 février (Sprimont) – 3 mars (Nivelles) et 10 mars (Sainte-Ode).

Elles seront suivies des soirées à thèmes (le budget, le compte, les politiques sociales) à partir du 8 mars 2007 et de soirées spécifiques pour les président(e)s des conseils de l'action sociale à partir du 31 mai 2007. Les dates et invitations vous parviendront dès le tout début 2007. Nous invitons les secrétaires à informer d'ores et déjà les mandataires de ces dates afin de bloquer les agendas.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2007 nouvelle.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de notre considération très distinguée.

Claude Emonts.
Président